



LA GRUYÈRE



PRIX DE L'ABONNEMENT :
 Suisse... 1 an, Fr. 4 50
 ... 6 mois, > 2 50
 Étranger... 1 an, Fr. 9 —
 ... 6 mois, > 5 —
 payable d'avance.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

IMPRIMERIE ET ADMINISTRATION : Rue du Tir 131, BULLE.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

HORAIRE D'ÉTÉ : Bulle, dép. 6⁰⁰ 10⁴⁰ 2²⁵ 4⁵⁵ 8⁴⁰ — Bulle, arr. 8⁰⁷ 1³⁷ 4⁵³ 7²⁸ 10⁵²

Prix des annonces et réclames :
 Annonces : Canton, 10 c.,
 Suisse, 15 c.; Étranger, 20 c.
 la ligne ou son espace.
 Réclames : 30 c. la ligne.
 S'adresser à l'agence de
 publicité Haasenstein & Vogler,
 à Bulle, r. de Gruyères;
 Fribourg, rue St-Nicolas,
 ou à ses succursales.

BULLE, le 26 septembre 1899.

Le gonflement du bétail.

A ce sujet, M. S. Bieler publie dans le *Messageur* de Fribourg l'instructif article que voici :

Nous sommes à l'époque de mise en champs et on peut prévoir des accidents de météorisation ou gonflement de la panse des animaux ruminants.

La météorisation, qui est due à la brusque fermentation du fourrage dans le premier estomac, se produit sous l'influence de conditions très diverses qu'il est bon de prévoir.

On ne peut pas, sans doute, éviter toutes les chances d'accidents, mais si on sait prendre des précautions contre quelques-unes, ce sera tout autant de gagné.

Toutes les fois qu'un ruminant a avalé un repas d'herbe ou de fourrage quelconque, ce fourrage, au chaud humide dans l'estomac, entre en fermentation, il se produit des gaz, mais l'animal ne gonfle pas, parce que les gaz s'échappent au fur et à mesure de leur production. Quand vous entrez dans une étable où des vaches sont tranquillement à ruminer, vous entendez constamment : Prrrrt, Prrrrt. Ce sont les gaz qui s'échappent sous forme de légères éruptions. Et si vous appliquez l'oreille sur le flanc gauche d'une vache qui rumine, vous distinguez très bien un bruit de liquide en mouvement, comme les vagues au bord du lac. C'est la panse qui remue les matières à moitié liquides qu'elle contient et favorise ainsi la sortie des gaz.

Les gaz qui s'échappent par la bouche doivent passer dans une ouverture de la panse qui est comme une boutonnière.

Par le fait que la panse n'est pas trop pleine, et qu'elle remue, la boutonnière n'est pas tendue et les gaz passent, mais si la panse se remplit trop de matières ou de gaz, la boutonnière est tirée par ses deux extrémités et elle ne laisse rien passer, pas même des gaz, et ça va de mal en pis, les gaz se forment et, ne pouvant pas trouver d'issue, il y a gonflement.

C'est le nœud de la question. Mais pourquoi est-ce que dans certains cas l'expulsion des gaz ne se fait pas? Comme je l'ai dit au commencement, cela dépend de plusieurs cau-

ses très diverses et dont nous indiquerons quelques-unes, les principales :

1° Quand les vaches ont l'estomac presque vide et qu'elles arrivent sur un pré de trèfle ou de repousses de luzerne tendre, elles avalent goulûment, elles ne font que tordre et avaler ; le fourrage, au lieu d'être mâché et mélangé de salive, forme des paquets dans la panse, et quand la fermentation commence, les gaz du fourrage n'écoulent pas petit à petit, mais sortent brusquement, tout à la fois, et de là gonflement.

Plus il y a de gaz, plus la boutonnière est tirée et plus le gonflement est grave.

2° Le même phénomène se produit quand les vaches sont conduites, étant à jeun, sur de l'herbe gelée. Le froid de l'herbe arrête les mouvements de la panse et quand la chaleur revient la fermentation se fait brusquement et produit le gonflement.

3° Quand il fait des brouillards froids en automne et que tout d'un coup le soleil vient très chaud sur les bêtes, la chaleur dilate les gaz dans la panse et la fait gonfler.

4° Quand les vaches vont paître sur les prés où croissent des coquelicots, de la moutarde sauvage (souave, sauve), l'influence de ces fleurs arrête le mouvement de la panse et cela produit aussi le gonflement.

Que faut-il faire ?
 En premier lieu, il faut tâcher de prévenir le mal ou de l'éviter. Quand on a lieu de craindre la météorisation, il ne faut pas conduire les vaches en champ avec le ventre trop vide.

Il faut éviter qu'elles soient trop goulues pour avaler soit les herbes dangereuses, soit l'herbe gelée ou presque gelée et, autant qu'on le peut, on donnera quelques bouchées de foin avant de conduire les vaches au pâturage.

Le mouvement a aussi son utilité ; quand les vaches marchent, elles n'avalent pas aussi goulûment beaucoup de bouchées les unes sur les autres.

De même, si les vaches commencent à se gonfler, il faut chercher à les faire marcher vers la maison.

Si l'on a de l'eau fraîche à proximité : fontaine, puits, ruisseaux, etc., on y trempe un linge, une blouse, sa chemise même, et on l'applique sur le flanc gauche de la vache gonflée. La fraîcheur de

l'eau peut quelquefois produire une contraction des gaz et permettre leur sortie.

Si on est près de la maison et qu'on puisse administrer de l'alcali volatil, soit ammoniacque liquide mélangé d'eau, cela peut produire la détente des gaz. On met un verre à liqueur d'ammoniacque pur dans un demi-litre d'eau et on fait avaler aussi brusquement que possible avec une bouteille à large col ou avec le coff. Mais il faut de l'alcali de bonne qualité. L'alcali gardé d'une année à l'autre est ordinairement éventé et produit peu d'effet.

A défaut de tuyau spécial qui serait bien utile, on peut se servir aussi d'une corde, une grosse corde qu'on fait avaler à la vache jusqu'à 1 1/2 à 2 mètres et qu'on fait aller et venir dans le gosier. Ce mouvement fait échapper les gaz et cela commence à détendre la panse.

Mais, dans certains cas, on n'a pas le temps de faire tous ces essais. Il y a des vaches qui se gonflent tout d'un coup et il faut se hâter. Quand le gonflement est très fort, les poumons sont repoussés en avant, la bête ne peut pas respirer, le sang congestionne la tête et si la vache tombe, il se produit des déchirures intérieures et la bête est perdue. Il peut aussi se produire des déchirures dans la panse et du diaphragme quand bien même la vache ne serait pas tombée et c'est très grave, l'animal ne s'en remet pas facilement. Il faut donc se hâter de percer la vache. Il vaut mieux percer une vache maladroitement, quitte à la tuer après, que de la laisser crever et de ne pas pouvoir profiter de la viande.

Seulement où faut-il percer ?

Quand une vache est archigonflée, on ne sait pas où il faut planter le couteau et à cause de cela il faudrait toujours prendre ses précautions. Avant de conduire les bêtes aux champs, il faut marquer la place avec des ciseaux au flanc gauche.

On mesure depuis la pointe de la hanche, depuis la dernière côte et depuis le bord des reins. La place à percer est à égale distance de ces trois points et avec des ciseaux vous coupez le poil sur une étendue comme une pièce de deux francs.

Si nos vaches ne gonflent pas, cette marque ne les dépréciera pas, mais si, par malheur, il y a un accident, vous saurez tout de suite où faire la piqûre.

Quand on a un trocart sous la main, il vaut

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 8

FRANÇOUIL

PAR
 JEAN-BERNARD

XI
 RESSORT BRISÉ.

Pierre se tint accroché pendant huit jours à sa résolution de ne plus jouer.

Puis, l'émotion ressentie le premier soir s'étant dissipée, il se dit qu'après tout les louis ramassés sur le tapis vert n'avaient pas plus mauvaise odeur que les autres, et il revint au casino. Cette fois, il s'attabla bravement. La fortune le favorisait encore. Dès lors, il prit l'habitude de jouer souvent ; il connut les alternatives de haut et de bas, les émotions vous broyant les nerfs, les gains inespérés, les pertes cruelles, qui vous vident la bourse d'un homme en quelques heures. Les nuits, il vécut de cette fièvre grisante, qui semble annihilier toutes les facultés. Souvent, le lendemain matin, l'agitation s'étant calmée, honteux de lui, il se rappela la voix du cimetière, se promettant à lui-même de reprendre la vie calme et tranquille d'autrefois, de rester avec sa voiture et ses chevaux, de quitter cette existence qui le minait, détruisait sa santé. Il n'avait plus ses belles couleurs d'autrefois, et il allait maintenant pâle, émacié, avec des creux aux joues,

qui lui donnaient une de ces figures des vieux Christs espagnols.

La mère Bonnollet s'était aperçue du changement, sans savoir où son petit-fils passait ses nuits ; elle voyait bien qu'il ne rentrait plus régulièrement, restant dehors jusqu'à l'aube. Il se levait tard, négligeant ses chevaux, et ne descendant plus à Luchon que l'après-midi pour les petites courses, les courtes promenades d'une heure à peine que s'offrent, au coucher du soleil, les minces bourgeois peu fortunés qui, ne pouvant se payer les grandes promenades, n'en veulent pas moins se donner le luxe de rentrer le soir à Luchon en calèche, et de monter toute l'allée d'Etigny, au milieu du claquement des fouets, comme s'ils revenaient des coûteuses excursions.

FrançoUIL, elle aussi, voyait le changement produit dans la manière d'être, les façons de faire de son fiancé ; elle n'en voulut rien dire, mais souffrit cruellement. Les allures de Pierre n'étaient plus les mêmes vis-à-vis d'elle ; il ne se montrait plus communicatif ; quand elle était occupée à quelque travail d'aiguille, assise sur le pas de la porte, il ne passait plus par derrière, comme autrefois, pour lui ravir un baiser à la dérobée. Il restait des journées entières sans lui adresser une de ces paroles aimables dont il avait l'habitude.

XII

APRÈS LE BEAU TEMPS, LA PLUIE.

Pierre rencontra souvent Mlle de Saint-Alphonse au casino, et fréquemment le soir il l'accompagna chez elle, laissant entre ses mains les gains du jeu, car, au début,

il fut presque continuellement heureux. Pourtant, cette chance ne fut pas constante, la déveine sembla le pourchasser. En peu de jours, il perdit les sommes importantes qu'il avait gagnées ; bientôt il se trouva sans un sou en poche ; un matin, il se désolait auprès de Mlle de Saint-Alphonse, lui demandant de lui rembourser au moins une partie de tout ce qu'il lui avait donné ; elle accueillit cette proposition par un immense éclat de rire.

— Ah ! mon cher, dit-elle, tu appartiens à un drôle de monde ; on voit bien que tu ne t'es pas encore déclassé de ton écurie.

Le mot cingla Pierre en plein visage ; il pâlit, car, sans aimer cette fille comme il aimait FrançoUIL, il se sentait pris pour elle d'une de ces tendresses que cimente l'habitude.

— Alphonse, dit-il d'une voix brisée, tu me connais mal, tu sais bien que tu me tortures le cœur, qui est toujours embrasé pour toi.

— Ah ! tu fais à la passion.

— Je ne la fais pas, je te dis ce que je ressens.

— Eh bien, brûle ton ardeur et tais-toi, et tu ne feras pas la confidente de tes chagrins d'argent que je ne veux et ne peux, du reste, guérir.

— Oh ! je t'aime trop.

D'abord, mon petit, en amour, trop n'est pas assez comme déclarait un de nos anciens, auteur de l'Odéon, et qui avait du répertoire et de la distinction. En voilà un qui n'aurait pas commis la vilénie de redemander aux femmes l'argent qu'il leur donnait.

— Tu railles ma tendresse !

...ulle, rue de Gruyères.
RE
LER LE BOIS
 scie à ruban.
 meule émeri.
 turbine.
 mission de 10 m. avec pou-
 de commande.
 air marcher et choisir
 âquis, Genève.

SSE
UR LA VIE
 du Midi 2.
 existence.

assurances de capitaux en
 aisons de rentes viagères
 entrée en jouissance
 ions d'enfants et les as-
 itaux différés pour en-
 res, 200 fr. à 2000 fr.,
AMEN médical.
 les usufruités et les nues-
thécaires sans
 inés ou non avec des
augmentation
 ances **ACCIDENTS**
 ces en cas de décès.
ns libérales.
 sser à M. PHILIPONA,
 ton de Fribourg, ou à
 erce, à Bulle.
 resser les offres de
 entionné.

du cou.
 onorme, ainsi que par un gonfle-
 ment n'avait pu me guérir.
 e pouvais me décider à ce der-
 e perplexité que des annonces
 ar à la Polyclinique privée de
 ent, après m'avoir traitée par
 délivrée de mon mal, ce que
 i. Payerne, le 20 janvier 1898.
 a signature de Justine Rapiu.

ent et or.
MORAT
 liqueurs fines.
 vins d'Arbois.
 cent. le litre.

érison.
 on, que par votre traitement
 plètement guéri de ma passion
 erdu le goût de boire, ma santé
 reconnaissance que j'éprouve
 ner des détails sur ma guéri-
 re que je viens de faire se pro-
 être un buveur effréné. Toutes
 ont étonnées de ma guérison
 rtout où j'irai, d'autant plus
 II, le 23 décembre 1897. Albert
 alisée, Pour le syndic, Wolfens-
 vée, Kirchstrasse 405, Glaris.

uidation
UX DE DRAINAGE
astella, à Vuadens.
 Emile Lenz, imp.-éditeur.

mieux s'en servir, et dans toutes les sociétés de laiteries et dans tous les syndicats d'élevage, on devrait posséder un ou plusieurs trocart, à la disposition des propriétaires de vaches.

Quand même que le trocart est bien aiguisé, il est prudent de donner un coup de canif dans le cuir pour faciliter l'entrée de l'instrument parce que ça ne va pas tout seul, et quand la vache est toute grosse, le coup qu'il faut donner pour faire pénétrer le trocart est douloureux pour la bête et elle est facilement disposée à donner du pied.

Quand le trocart est entré, poussez seulement assez, au moins la largeur de la main et même plus, vous ne risquez rien, la panse est assez grande, puis vous retirez la lame du trocart de la douille et les gaz peuvent s'échapper. Seulement, de temps en temps, avec une petite baguette, il faut refouler les matières qui viendraient obstruer le tuyau.

Quand on n'a pas de trocart, ce n'est pas une raison pour ne pas percer. Avec un bon couteau pointu, on perce la bête, à l'endroit désigné, comme si on voulait la poignarder. J'ai déjà dit qu'il vaut mieux mal percer que de laisser crever la vache, et une ouverture, même à y passer le bras, n'est pas dangereuse. Seulement, il faut maintenir dans l'ouverture un bâton, ou mieux un tuyau de sureau, afin que l'ouverture de la panse et l'ouverture de la peau restent toujours ensemble, sans cela le trou se boucherait.

Une fois que les gaz sont bien partis, la maladie commence à ruminer et on peut alors ôter le trocart. L'ouverture se ferme facilement. Toutefois, en été, quand il y a des mouches, on fait bien de bassiner la plaie avec de l'eau phéniquée qui empêche les infections et facilite la cicatrisation.

Naturellement, il faut prendre quelques précautions avec les vaches qui ont été gonflées, les surveiller pour empêcher de nouveaux accidents.

CONFÉDÉRATION SUISSE

Statistique. — La population de la Suisse, calculée au milieu de l'année 1899, est de 3,144,741 âmes, se répartissant ainsi entre les cantons : Zurich 405,937, Berne 550,713, Lucerne 140,673, Uri 17,249, Schwytz 50,826, Obwald 14,662, Nidwald 19,070, Glaris 22,075, Zug 20,202, Fribourg 124,658, Soleure 92,575, Bâle-Ville 106,121, Bâle-Campagne 65,603, Schaffhouse 37,180, Appenzell Rh.-Extér. 56,966, Appenzell Rh.-Intér. 12,909, Saint-Gall 252,590, Grisons 96,059, Argovie 187,261, Thurgovie 111,885, Tessin 129,005, Vaud, 269,615, Valais 104,356, Neuchâtel 122,765, Genève 125,287.

Taxe militaire. — La commission du Conseil des Etats chargée de l'examen de la question de la taxe militaire propose, en modification des décisions précédentes du Conseil des Etats, que non seulement les personnes qui se refusent à payer la taxe militaire soient punies des arrêts, mais qu'il en soit de même des personnes qui ne satisfont pas à cette obligation par paresse ou par in-conduite. La peine serait de deux à dix jours. Elle serait appliquée par les cantons, soit par l'intermédiaire du juge, soit par celui des commandants d'arrondissements.

Les étrangers en Suisse. — On estime à 2 1/2 millions le nombre des étrangers qui ont séjourné en Suisse pendant la dernière saison, et à 120 mil-

— Allons, bon, une autre antienne à présent; tout à l'heure, c'était ton cœur, maintenant, c'est ta tendresse. Eh bien, mon vieux, ta tendresse pour moi restera sans emploi si tu continues à te désoler au lieu d'aviser.

— Tu es dure.

— Non, je suis franche. Beaucoup à ma place le penseraient et ne te le diraient pas.

— Que faire ?

— Te procurer de l'argent. Tout est là. Quand tu auras du quibus, tu pourras toiser la vie de haut en bas.

— Mais il y a une heure que je te répète que je n'ai plus un rouge lonis.

— Que tu es bête, mon gros, quand on n'a plus d'argent, on en trouve.

— On en trouve ? interrogea Pierre étonné.

— Certainement.

— Mais comment ?

— Est-ce que tu n'as pas des prés, des vignes, des champs, est-ce que je sais encore, moi ?

— Eh bien ?

— On emprunte, c'est simple comme bonjour.

— Oh ! ça, jamais, fit Pierre, entraîné par un bon mouvement qui ne dura pas.

— Alors, à ton aise, mon gaillard. Mais dans ce cas ne te plains pas, et reviens conduire ta voiture; tu pourras tendre le bétet et la main pour recevoir quelques bons pourboires; ce sera le moyen de te procurer des pièces de quarante sous sans emprunter.

Elle laissa tomber ces derniers mots d'un air méprisant et sortit; Pierre resta seul, navré.

lions de francs le total des recettes encaissées par les hôteliers. De plus, on compte que les touristes étrangers ont dépensé chez nous une somme de 20 à 30 millions en voyages, transports et bagages et achats divers. L'industrie des hôtels aurait donc rapporté à la Suisse, pendant l'été 1899, 150 millions de francs environ. Un joli magot !

Baisse du café. — Les cafés Santos, du Brésil, se vendent en ce moment 32 fr. 50 les 50 kg. à Anvers. Au Havre, le stock est de 1,500,000 sacs contre 341,000 en 1896.

Le consommateur ne s'est encore guère aperçu de cette énorme baisse.

Zurich. — M. Mougeot, sous-secrétaire d'Etat des postes et des télégraphes, a quitté Paris, se rendant à Zurich, accompagné de M. Mazoyer, sous-chef de son cabinet, afin d'étudier le système d'exploitation des téléphones en Suisse.

Berne. — Le nombre des entrées à l'Exposition cantonale bernoise, à Thounne, a été dimanche de 12,000. Un très nombreux public se pressait à la distribution des primes pour l'exposition de bétail. Il a été distribué pour 15,000 fr. de primes.

Schwytz. — Un public nombreux assistait, vendredi, aux débats de l'affaire Fæssler. (Fæssler est, comme on sait, accusé d'avoir jeté sa femme du haut d'un rocher de l'Axenstrasse.) Le représentant du ministère public a parlé pendant une heure pour soutenir l'accusation. Le défenseur commis d'office, M. Knobel, avocat, de Lachen, a réclamé la mise en liberté de son client. Il a cherché à démontrer qu'on n'avait pas affaire à un meurtre, mais à un accident.

La cour criminelle a rendu samedi son jugement. Le prévenu, reconnu coupable du meurtre de sa femme, est condamné à trente ans de réclusion et à tous les frais. Le défenseur de Fæssler a immédiatement annoncé que son client interjetait appel.

Argovie. — Une assemblée des délégués du parti radical d'Argovie, comptant environ 100 participants, s'est prononcée en faveur de la nouvelle loi sur les impôts. A la fin de l'assemblée, le président, colonel Künzli, a fait un exposé de la politique fédérale et s'est déclaré, aux applaudissements de l'assistance, un adversaire de principe du monolabac.

Vaud. — M. Berthoud, administrateur de la Banque cantonale vaudoise, était monté vendredi après midi sur la voiture de St-François-Chailly des tramways. Comme l'arrière, où il se trouvait, était encombré de voyageurs, il en descendit pour se rendre à l'avant; mais, la voiture s'étant remise en marche, il fut jeté à terre et se fit à la tête une blessure qui amena une paralysie partielle. M. Berthoud a été aussitôt transporté à son domicile, à Chailly, où il a succombé samedi matin à ses blessures. Il avait eu la moelle épinière atteinte.

— Les signataires de l'appel en vue de l'érection d'un monument à élever, à Payerne, à la mémoire du général Jomini, réunis lundi à l'hôtel de la gare, ont constitué un comité définitif qui a reçu mission d'aller de l'avant. M. le colonel F. Lecomte a été nommé président; M. E. Paccaud, directeur, est caissier, et M. Ad. Jaton, secrétaire au département de l'intérieur, à Lausanne, secrétaire.

— Dans la soirée de dimanche, le feu a détruit : 3 hangars, place du Tunnel, à Lausanne; 2 maisons à Courtilles près Lucens; 2 vieux bâtiments

Le jeune homme se sentit faiblir; en devenant joueur, il était aussi devenu paresseux, et l'orgueil n'avait pas tardé à lui pousser. Il fut abattu toute la journée.

— Quoi ! se disait-il, hypothéquer ce petit domaine des Estivandiers, qu'il se souvenait l'avoir vu travailler par son père avec tant d'ardeur, que sa mère elle-même avait fouillé à coups de pioche en tous sens, ce domaine où il avait été si heureux, tant que la folie du jeu ne l'avait pas empoigné, ce n'était pas possible, c'était plus fort que lui. Non, non, il ne voulait pas engager, entre les mains des créanciers, cette maison où sa grand'mère et sa fiancée vivaient tranquilles. Jamais il n'y consentirait.

Cependant, en tournant ces réflexions dans sa tête, il se dit que s'il possédait quelques lonis — une dizaine seulement — peut être la chance des premiers jours reviendrait-elle, et il pourrait, alors, rendre ce qu'il aurait emprunté.

— Mais que tu es naïf, soliloqua-t-il, pour te procurer deux ou trois cents francs, et même davantage, tu n'as pas besoin de notaire ni d'hypothèques.

Et sa résolution fut arrêtée.

Comme il l'avait vu faire à d'autres joueurs, il emprunta sur billet à ordre, à échéance de huitaine, à un de ces croupiers qui sillonnent les salles sensément pour surveiller les jeux, mais, en réalité, pour spéculer sur les joueurs. Le soir même, il demanda trois cents francs à un de ces usuriers, nommé Eugène, et qui les lui prêta sans difficulté, en lui faisant signer une valeur du double. L'argent fut perdu dans la soirée; nouvel emprunt et ainsi de suite, tant et si bien qu'au bout de huit jours il devait six mille

à l'Abbaye, vallée de Joux. Dans les trois cas, on suppose de la malveillance.

Valais. — On signale de Sion la mort, survenue le 17 septembre, de M. Daniel Héritier, négociant en vins, ancien capitaine d'artillerie. M. Héritier était un membre dévoué du parti libéral-radical.

— Dimanche soir, veille du recrutement, cinq jeunes gens, qui devaient passer la visite, prenaient dans un étang des environs d'Orsières le bain traditionnel. L'un d'eux, nommé Jules Gaillard, perdit le pied et se noya; deux autres ont failli subir le même sort; aucun d'eux ne savait nager. Le corps du noyé a été ramené à ses parents dont la douleur fait peine à voir.

Neuchâtel. — Dimanche après midi, vers 5 heures, sur la route entre Neuchâtel et St-Blaise, devant le port d'Hauterive, un charpentier nommé Muller, âgé de 55 ans, habitant Neuchâtel, a frappé d'un coup de couteau dans le bras sa belle-fille qui voulait l'empêcher de pénétrer chez sa mère, femme séparée de Muller. Ce dernier s'est ensuite coupé la gorge; il a été transporté à l'hôpital dans un triste état.

ÉTRANGER

France. — M. de Galliffet a signé une circulaire interdisant aux officiers français voyageant en Allemagne, Autriche et Italie, d'assister aux manœuvres ou de pénétrer sur le territoire des exercices des troupes, sans autorisation officielle. Par réciprocité, un officier de la triple alliance ne sera admis à assister aux manœuvres françaises sans autorisation écrite du ministère français.

— Les négociants de la rue Chabrol, à Paris, lésés par le blocus hermétique de la rue, vont demander juridiquement des dommages-intérêts. On parle de 5,000,000 fr., somme très exagérée; on pense que le gouvernement devra payer environ 300,000 fr.

— Le général Brault, chef de l'état-major, est mort.

— Le dimanche 15 octobre aura lieu l'inauguration de la statue de Bourbaki, à Pau.

— Une baleine de onze mètres de longueur de la tête à la queue a été rejetée par la mer sur la grève, près de Calais.

Italie. — La vendange est magnifique dans ce pays. On compte sur 34 millions d'hectolitres (2 1/2 millions de plus qu'en 1898), d'une valeur de 700 millions de francs.

— Le vice-consul suisse de Naples, M. Henri Pfister, de Schaffhouse, a été victime d'un accident mortel. Il se rendait à la chasse à Pozzuoli et était à bord d'un petit navire. Soudain, son arme ayant reçu un choc, se déchargea et le malheureux tomba le crâne fracassé.

Autriche. — Dans le conseil qui a eu lieu samedi matin, le cabinet a décidé de démissionner. A l'issue de la séance, le comte Thun s'est rendu auprès de l'empereur et lui a remis la démission du ministère.

Angleterre. — Le ministre de la guerre prépare l'envoi de 50,000 hommes comme corps expéditionnaire pour l'Afrique du Sud.

Turquie. — Une secousse de tremblement de terre très violente a été ressentie à Aidin. Cinquante personnes ont été tuées.

francs, par argent prêté et pour renouvellement des premiers billets. La veille de l'échéance, Eugène lui dit d'un air négligé et sur un ton aimable :

— Vous savez, c'est demain que vous devez me payer les six mille francs. Vous srez en mesure, j'espère, sans cela, ça deviendrait très ennuyeux pour moi et surtout pour vous, car je me verrais forcé de vous afficher sur la glace.

Eugène s'éloigna, la figure noyée dans un sourire hypocrite.

Etre affiché sur la glace avec les joueurs qui ne paient pas leurs dettes ! Cette pensée fit monter le rouge au visage du jeune homme. Il n'y avait plus à hésiter, il fallait aller chez le notaire et emprunter pour désintéresser le croupier. Le notaire connaissait Pierre, l'avait vu grandir; après lui avoir adressé quelques remontrances, il lui dit ne pouvoir prêter que cinq mille francs, pas un sou de plus, sur le domaine des Estivandiers. Les conventions furent arrêtées ainsi, et Pierre monta au village, où il n'avait pas reparu depuis cinq jours, chercher les titres de propriété.

Sans mot dire, ni à la grand'mère qui filait dans la grande cuisine, ni à Françoise qui vaquait aux soins du ménage, il alla vers la vieille commode, ouvrit le premier tiroir où se trouvaient enfermés les papiers précieux ou simplement utiles, y prit une liasse, actes et minutes; il s'appropriait à partir quand la mère Bonnéclet, le voyant faire, eut comme la crainte de ce qui allait se passer.

(A suivre.)

Suède. — L'obligé de l'ouvrage de quelques documents une chasse à l'opparland.

Philippines. — un train militaire Des vingt-cinq indigènes qui sont des premiers indigènes ont su Les insurgés tions du convoi renforts.

CANT

Conseil d'Etat. — Le Conseil Romanens, au mixte d'Estavar

Juristes de la Société de manche soir au Environ 100 dé procureur général souhaité la bien juge fédéral, a

Le même jour Fédération suisse délégués assist

Hier après m grès des jurist banquet les att tin, à huit heur

Tir d'artil (Genève et Vau entrées en serv

Des tirs on 25 et 26 sept

tuellement les melon à l'est

Russy, dans la turages de Vill

Puis les haute rection du lac

ment les vend tir aura lieu ch

Tribunal Tribunal milita

l'Hôtel de Vill dat Ph. Barbie

bier était accus vers le lieutenant d'indiscipline.

Le prévenu, des cas d'indis de prison.

Village s ses complicatio de rendre les b

a été résolue offre toutes les

les plantations chers sont arri

des rocs artificie terminé et on

cade qui se dév aussi avancent

geoise en occup l'établissement

Cartes po macie F. Gollie

une collection combien Morat

en vestiges de tous dans cet

remparts, la g le port, la pro

Accident arrivé dans le

mille, L., empl d'accompagne

Place après s conduit de so

longe la berge sans doute, u

une roche aigu au fond. Il a

quelques heur

Joux. Dans les trois cas, on lance.

onale de Sion la mort, surveillé de M. Daniel Héritier, négociant capitaine d'artillerie. M. Héritier dévoué du parti libéral-

veille du recrutement, cinq ont passé la visite, près des environs d'Orsières le un d'eux, nommé Jules Gaillet se noya; deux autres ont été tués; aucun d'eux ne savait nage et a été ramené à ses parents par le médecin à voir.

Dimanche après midi, vers quatre heures, entre Neuchâtel et St-Blaise, un charpentier nommé M. Richard King, a frappé dans le bras sa belle-fille de pénétrer chez sa mère, aller. Ce dernier s'est ensuite transporté à l'hôpital dans un état grave.

DANGER

Gaillet a signé une circulaire française voyageant en Allemagne, d'assister aux manœuvres sur le territoire des exercices militaires officiels. Par réaction la triple alliance ne sera pas manœuvres françaises sans le ministère français.

de la rue Chabrol, à Paris, métèque de la rue, vont de des dommages-intérêts. On somme très exagérée; on ment devra payer environ

lt, chef de l'état-major, est

octobre aura lieu l'inauguration de Bourbaki, à Pau.

onze mètres de longueur de été rejetée par la mer sur la

lange est magnifique dans ce r 34 millions d'hectolitres qu'en 1898), d'une valeur de

suisse de Naples, M. Henri a été victime d'un accident la chasse à Pozzuoli et était re. Soudain, son arme ayant argea et le malheureux tomba

ns le conseil qui a eu lieu et a décidé de démissionner. le comte Thun s'est rendu t lui a remis la démission du

Le ministre de la guerre pré- hommes comme corps ex- frique du Sud.

secousse de tremblement a été ressentie à Aïdin. Cin- été tuées.

et pour renouvellement des pre- l'échec, Eugène lui dit d'un aimable :

emain que vous devez me payer srez en mesure, j'espère, sans ennuyeux pour moi et surtout ais forcé de vous afficher sur la

ure noyée dans un sourire hypo- e avec les joueurs qui ne paient

er le rouge au visage du jeune à hésiter, il fallait aller chez le or désintéresser le croupier. Le e, l'avait vu grandir; après lui montra, il lui dit ne pouvoit

es, pas un son de plus, sur le do- Les conventions furent arrêtées village, où il n'avait pas reparé r les titres de propriété.

a grand-mère qui filait dans la gnonnil qui vaquait aux soins du bille commode, ouvrit le premier infirmes les papiers précieux ou une liasse, actes et minutes; il id la mère Bonnéclat, le voyant te de ce qui allait se passer.

(A suivre.)

Suède. — La bouée de la mission Andrée a dû recevoir un choc qui l'a déformée. On sera obligé de l'ouvrir de côté pour voir si elle contient quelques documents. Elle a été trouvée pendant une chasse à l'ours dans le territoire de Königs-paarland.

Philippines. — Les insurgés ont fait sauter un train militaire à deux milles au nord de Calulut. Des vingt-cinq Américains et des trente ouvriers indigènes qui se trouvaient dans ce train, trois des premiers ont été tués et dix blessés et huit indigènes ont succombé.

Les insurgés ont emporté les vivres et les munitions du convoi et ont disparu avant l'arrivée des renforts.

CANTON DE FRIBOURG

Conseil d'Etat. — Séance du 22 sept. 1899. — Le Conseil nomme : M. Frossard, Alexis, de Romanens, aux Ecasseys, instituteur à l'école mixte d'Estavandens.

Juristes suisses. — L'assemblée annuelle de la Société des juristes suisses a été ouverte dimanche soir au Kurhaus Schöenberg, à Fribourg. Environ 100 délégués étaient présents. M. Perrier, procureur général, président du comité local, a souhaité la bienvenue aux participants. M. Soldan, juge fédéral, a répondu au nom du comité central.

Le même jour s'est réunie, aussi à Fribourg, la Fédération suisse des avocats. Une soixantaine de délégués assistaient à l'assemblée.

Hier après midi, tous les participants au Congrès des juristes se sont rendus à Morat, où un banquet les attendait. Reprise des travaux ce matin, à huit heures.

Tir d'artillerie. — Les compagnies 1 et 2 (Genève et Vaud) de l'artillerie de position sont entrées en service à Payerne.

Des tirs ont lieu des hauteurs de Cugy les 25 et 26 septembre, 2, 3 et 4 octobre, et éventuellement les 27 et 28 septembre, depuis le mamelon à l'est de Dompierre et les hauteurs de Russy, dans la direction des Longs-Prés et des pâturages de Villars-le-Grand et Saint-Aubin; et depuis les hauteurs au nord de Morens, dans la direction du lac de Morat; ce dernier tir éventuellement les vendredi 29 et samedi 30 septembre. Le tir aura lieu chaque jour de 8 à 11 heures du matin.

Tribunal militaire. — Le 21 courant, le Tribunal militaire de la II^e division s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Morat pour juger le cas du soldat Ph. Barbier, de Boudry, du bataillon 18. Barbier était accusé de voies de faits et d'injures envers le lieutenant Bachmann, ainsi que divers cas d'indiscipline.

Le prévenu, déjà puni à plusieurs reprises pour des cas d'indiscipline, a été condamné à 60 jours de prison.

Village suisse à Paris. — Une des grosses complications de l'entreprise a été l'obligation de rendre les bois incombustibles. Cette question a été résolue par un procédé d'ignifugage qui offre toutes les garanties désirables. Actuellement les plantations se poursuivent, des wagons de rochers sont arrivés... du Salève pour figurer auprès des rocs artificiels. Le panorama est complètement terminé et on s'occupe de l'alimentation de la cascade qui se déversera dans le petit lac. Les chalets aussi avancent, le groupe de la laiterie fribourgeoise en occupe le centre et rappelle ce qu'était l'établissement analogue, au Village suisse de 1896.

Cartes postales illustrées. — La pharmacie F. Golliez, à Morat, vient de faire éditer une collection très réussie de ces cartes. On sait combien Morat est riche en sites pittoresques et en vestiges de l'ancien temps. On les retrouvera tous dans cette collection de cartes : les vieux remparts, la grande rue avec la tour de l'horloge, le port, la promenade, etc.

Accidents. — Un malheureux accident est arrivé dans le canal de la Broie. Un père de famille, L., employé de la Société technique, venait d'accompagner un de ses fils qui retournait en place après son service militaire. Le sentier qui conduit de son domicile à la station des bateaux longe la berge. En regagnant son logis, L. a fait, sans doute, un faux pas; sa tête a donné contre une roche saillante de la pierre et le corps a coulé au fond. Il a été relevé sur le territoire vaudois quelques heures plus tard.

— Dimanche matin, vers 10 1/2 h., à Matran, une fillette de 5 ans tenait dans ses bras un enfant d'un an et demi. Une chaudière d'eau bouillante se trouvait à proximité. Tout à coup, l'enfant, ayant fait un brusque mouvement en arrière, tomba dans la chaudière. La fillette chercha à l'en retirer, mais se brûla grièvement les bras. Quant à la pauvre victime, elle est morte dans l'après-midi après d'atroces souffrances.

Incendie. — La grange du nouvel hospice à Estavayer-le-Lac a été brûlée dans la nuit de samedi à dimanche. Cause probable : inflammation du regain.

Fièvre aphteuse. — La fièvre aphteuse a été constatée dans le village fribourgeois de Russy, près Dompierre. Quatre étables, avec 26 têtes de bétail, sont contaminées.

D'après le dernier bulletin fédéral, la maladie sévit également chez nos voisins du Simmenthal, à St-Stephan et à Zweisimmen, dans une étable à chacun de ces endroits.

Bulletin sanitaire du bétail
du 1^{er} au 15 septembre 1899.

Charbon symptomatique : 22 bêtes périées, dont 1 à Châtel St-Denis, 1 à Neirivue, 1 à La Tour-de-Tême, 1 à Bulle, 1 à Albeuve, 5 à Cerniat, 5 à Charmey, 1 à Broc, 5 à Planfayon, 1 à Plasselb.

Charbon, sang de rate : 2 b. périées, dont 1 à Courgevoux et 1 à Montersch.

Rouget et pneumo-entérite du porc : 6 porcs périés et 51 suspects, dont 6 s. à Romont et 6 à Attalens; à Aumont, 1 péri, 5 s.; à Treyvaux, 1 péri, 1 s.; à Wallenried, 1 péri, 2 s.; à Ried, 13 s.; à Cressier, 1 péri, 3 s.; à Mur, 3 s.; à Guschelmuth, 6 s.; Courgevoux, 2 périés, 4 s.; Charmey, 2 s.

GRUYÈRE

Foire. — Le beau temps se mettant de la partie, la foire dite de la St-Denis paraît vouloir prendre une tournure assez favorable. Déjà hier, de nombreux troupeaux étaient parqués dans les prés avoisinant la ville et ce matin le champ de foire et ses alentours présentent déjà une grande animation.

Quant au marché-exposition de taureaux pie-noir, qui est très bien installé, il y a affluence considérable de visiteurs. Demain, c'est le dernier jour de cette remarquable exhibition : Que les retardataires et les hésitants se le disent!

Hydrants. — Dimanche 1^{er} octobre, à 2 h., auront lieu à Villarvolard l'essai et la reconnaissance officiels des hydrants, au nombre de 9, nouvellement établis dans ce village.

Fromages. — La chasse aux fromages bat son plein dans le Pays-d'Enhaut. Ainsi qu'on le prévoyait, il y a eu une légère baisse sur les prix de l'année dernière, sans cependant être bien accentuée. Plusieurs montagnards ont vendu au même prix. D'après le Progrès, la plus grande partie des achats ont été faits par M. F. Glasson, syndic de Bulle.

Accident. — Un triste accident est arrivé jeudi soir à M. L. Baux, de Rossinières, voiturier chez M. Matti, au Gsteig. Il conduisait un gros char de planches, attelé de quatre chevaux. Un peu au-dessous de Montbovon, il tomba de son char en faisant un faux mouvement. Les deux roues lui passèrent sur les jambes dont la droite est broyée à deux endroits.

Tentative d'assassinat. — Un ouvrier italien a tenté d'assassiner, à la Tine, une vieille compatriote chez laquelle il logeait. Après avoir bu une partie de la soirée du 17 courant, il l'a poursuivie dans sa chambre et frappée à la tête au moyen de sa lampe de mineur. Le coupable est en fuite.

VARIETES

La vigne et le vin de l'Exposition de 1900. — Il paraît qu'à l'Exposition de 1900, à Paris, on installera un panorama de douze cents mètres rappelant l'histoire du vin depuis les temps les plus reculés.

Autour de ce panorama se trouveraient des rues bordées de constructions du moyen âge avec restaurants, boutiques de dégustation de tous les vins du monde servis par des vendeuses dans le costume national du pays d'origine : vins de Bordeaux, vins de Bourgogne, vins de Champagne, tous les crus

de France; vins d'Italie, d'Espagne, du Rhin, de Grèce, de Hongrie, de Crimée, etc.

Cette glorification de la vigne et du vin promet d'être l'une des plus originales attractions de 1900.

Milliardaires américains. — Au cours de ses curieuses études sur « les milliardaires », L. de Norvins révèle, dans la Revue des revues, l'existence de plusieurs propriétaires terriens aux Etats-Unis, qui possèdent presque des royaumes. Telle Mme Richard King, qui détient environ 700,000 hectares — un terrain environ treize fois plus grand que le département de la Seine. Dans son domaine, il y a plus de 800,000 bêtes à cornes, 160,000 moutons et 10,000 chevaux. On y vend, tous les ans, pour 75 à 100 millions de francs de bétail.

Un autre, M. Charles B. Farwell, est le professeur d'un rancho formidable dans le Texas. C'est une bande de terrain dont la largeur est de 83 km. et la longueur de 266. Pour enclore cette immense propriété, on a employé 1500 milles de fil de fer galvanisé. Le propriétaire n'admet que des célibataires dans son petit royaume, un des plus fertiles qu'il y ait sur la terre.

Nous trouvons dans cet article cette autre constatation intéressante : les milliardaires américains ne payent presque pas d'impôts. Ainsi, Rockefeller, qui payerait en Allemagne plus de 3 millions par an, n'est porté, sur la liste des contribuables aux Etats-Unis, que pour 30,000 fr. Il y en a d'autres, comme Goelett et Georges Gould, qui ne payent rien. Ils se sont établis à New-Jersey pour échapper à l'impôt. Les grandes compagnies suivent le même exemple, en frustrant le fisc par tous les moyens possibles. D'après les calculs du juge Feltner, l'Union Trust Company, de New York, a soustrait au Trésor de cet Etat plus de 50 millions de francs depuis sept ans.

Un nouveau timbre-poste. — L'empereur d'Allemagne vient de dessiner un timbre-poste qui sera mis en usage, à dater de 1900, dans toute l'étendue de l'empire allemand.

Ce timbre, de forme oblongue, glorifie l'union de l'Allemagne du Nord et de l'Allemagne du Sud. Deux guerriers, l'un Prussien, l'autre Bavaïse, se donnent la main, tandis que plane dans le ciel le génie de la Germanie.

Le fond du timbre est coupé en deux : à droite, on aperçoit une vue des Alpes, à gauche, une carte de l'île de Rügen, dans la Baltique.

Ce timbre impérial fera certainement prime dans le monde des collectionneurs.

PETITES RECETTES

Procédé pour se préserver des piqûres des moustiques. — Il suffit de laver les parties du corps exposées aux piqûres avec une infusion de quassia amara. La même solution appliquée sur la blessure sera un parfait remède contre l'atteinte de ces sortes de piqûres.

Procédé pour détruire les cousins dans une chambre. — Une heure avant le coucher du soleil, après avoir fermé les fenêtres, on allume une lanterne dont on aura frotté les vitres à l'intérieur avec du miel. Attirés par la lumière, les cousins viendront pour sucer le miel et se brûleront au feu de la lanterne.

NOUVELLES A LA MAIN

La mère, étant occupée, pria le petit Jules d'aller s'amuser dans une autre chambre.

— Mais, j'y serai si seul, objecta celui-ci.

— Que non, fit la mère, le bon Dieu n'est-il pas toujours avec toi?

Un moment après, le petit Jules revint en pleurant.

— Maman, le bon Dieu et moi nous nous ennuions terriblement.

Presque chaque soir, M. B... rencontrait sur son passage un mendiant qui lui demandait vingt centimes, en ajoutant qu'il n'avait pas dîné.

— Mais enfin, lui demanda un jour M. B..., comment diantre faites-vous pour vivre?... Vous répétez chaque jour que vous n'avez pas dîné?...

— C'est que je dîne plus tard, mon bon m'sieu!

Si vous ne digérez pas facilement

L'huile de foie de morue, prenez le Dépuratif Golliez au brou de noix phosphate et fer, apprécié depuis 24 ans et recommandé par de nombreux médecins. — En flacons de 3 fr. et 5 fr. 50; ce dernier suffit pour la cure d'un mois.

— En vente dans les pharmacies. — Dépôt général : Pharmacie GOLLIEZ, Morat.

Pour tout ce qui concerne les annonces et réclames, s'adresser à l'Agence de publicité Haasenstein & Vogler, Bulle, rue de Gruyères.

Compagnie du chemin de fer Bulle-Romont

Obligations de 500 fr. sorties au tirage au sort du 15 septembre 1899 et remboursables au pair dès le 2 janvier 1900 :
N^{os} 128, 129, 143, 751, 757, 835, 1353, 1643, 1764, 1821, 1824, 1892, 1980 et 2020.

L'ADMINISTRATION

Grand'rue 32 **Tobie Bec** Grand'rue 32
BULLE BULLE

Chapeaux feutre. Grand assortiment en toutes nuances des premières marques suisses et françaises.
Fabrique de parapluies. Choix considérable à partir de 1 fr. 75.
Joli choix de bérets, bonneterie, blouses, gilets de chasse, tricotage, cannes et cravates.

Atelier de ferblanterie et couverture

J. REGIS, à Bulle.

Ferblanterie de bâtiment et de ménage. — Couverture en tous genres.
Ouvrages en zinc, appareillage pour eau, plomberie, etc.
Travail prompt et soigné. Prix modérés.

Au Paradis des Dames,

Maison ENNARD, à côté des Capucins, BULLE
Mardi 26 septembre : Ouverture provisoire.
Grand choix de tissus pour robes.
Tissus et soldes en tous genres.
Toutes nos marchandises seront vendues à des prix extraordinaires de bon marché.

Au Paradis des Dames,

SUCCURSALE DE FRIBOURG

Etoffes pour hommes.

◆ Excellentes qualités en pure laine, milaine et en coton. ◆

Diagonal et étoffes pour pantalons	130 cm.	Fr. 1.40 jusqu'à 3.30 p. m.
Milaines bernoises, qual. les plus soignées	130	4.50 > 6.— >
Chevots fantaisie anglais	140	4.— > 6.50 >
Laine peignée, fabr. angl. et française	140	5.50 > 12.— >
Loden et chevots pour complets de garçons		2.40 > 6.50 >

Grand choix. — Echantillons franco. — Bonnes qualités.

Max WIRTH, Zurich, Limmatquai 52.

Le soussigné informe l'honorable public qu'à partir de dimanche 1^{er} octobre il desservira

l'hôtel des XIII CANTONS, à Bulle.

Se recommande :

Charles BLAIN

Vente de bois. Docteur PASQUIER DE RETOUR



Lundi 2 octobre prochain, la commune de La Tour-de-Trême exposera en vente par voie de mises publiques dans ses forêts de la Mossetaz et du Villieu : 52 moules métriques bois de sapin, 62 billons, 11 carrons et 215 fagots.
Rendez-vous des miseurs à 9 heures du matin, au chalet du Villieu.
La Tour, le 25 septembre 1899.
Par ordre :
Le Secrétariat communal.

RAILS

La ville de Bulle offre à vendre 230 mètres environ de rails en bon état, petit calibre, de 9 cm. de hauteur.
Pour renseignements, s'adresser au Bureau de ville.

Jeu de 28 septembre, jour de la foire :

Danse
à l'hôtel de la Croix-Blanche, à Bulle.
J. BRULHART-FAVRE

L'appareil breveté Patron-Express

permettant de dessiner en quelques minutes un patron de corsage sans retouches, est envoyé contre remboursement de 10 fr. par l'inventeur M^{me} Jules Carrara, Lausanne.

Entreprise générale CH. FOLGHERA

entrepreneur, à Bulle.

Plans et devis.

Seul dépositaire des véritables tuiles d'Altkirch ; vente de ciment, chaux et plâtre, drains de toutes dimensions, briques en ciment en terre cuite et réfractaires, tuyaux en ciment, en grès d'Aarau et de Belgique.
Bureau au dépôt de la gare.

Plumes pour lits.

J'envoie franco à domicile : Nouvelles plumes pour lits à 75 c.; bonnes plumes d'oies à 1 fr. 25; plumes d'oies duvet à 1 fr. 50; moitié duvet à 2 fr.; plumes grises et très fines à 2 fr. 50 et 3 fr.; plumes blanches excellentes qualités à 3 fr. 50 et 4 fr. 50; duvets à 3 fr.; duvets fins à 5, 6 et 7 fr. 50 par 1/2 kg. — Echantillons à disposition, prompt et franco.
Ferdinand STAUB, Baar (cant. de Zoug).

Les sœurs Baudère, à Bulle, ont l'avantage de prévenir l'honorable public qu'elles viennent de s'établir comme couturières pour dames et enfants, rue de Bouleyres, maison Jos. Baudère, ébéniste, 2^e étage.

Magasin à louer

à Bulle, place des Alpes 194. S'adresser pour visiter, à M. Bouchet, au Café fribourgeois, et pour traiter au propriétaire F. Decroux, à Morges.

5 médailles bronze, argent et or. S^r PELLET jeune, MORAT

Fabrique d'eaux gazeuses, sirops et liqueurs fines.

Spécialité de vins du Vuilly et vins d'Arbois.

Vins blancs d'Espagne : 32 cent. à 35 cent. le litre.
Vuilly : 45

Dartres sèches.

Je viens par la présente vous adresser mes sincères remerciements pour les bons soins que j'ai reçus de vous. Je suis très bien actuellement, les dartres et démangeaisons ont entièrement disparu par votre traitement par correspondance. De plus, je dors bien, l'appétit revient aussi bon qu'auparavant; en un mot, je crois être guéri. Mont-la-Ville s. l'Isle, le 2 février 1898, Charles Cardinaux. Le soussigné déclare que la signature ci-dessus de Charles Cardinaux a été apposée en sa présence. L'Isle, le 2 février 1898. L. Martinet, notaire. Adresse : « Polyclinique privée, Kirchstrasse 405, Glaris. »

Grande baisse sur la chaussure. 10,000 paires souliers.

J'envoie contre remboursement, aux bas prix étonnants suivants :

Bottes de travail, très fortes, ferrées	N ^{os} 40-47	Fr. 12.—	au lieu de Fr. 13.50
> amples tiges, très fortes, hautes	40-47	> 16.50	> 18.—
Souliers de travail, très forts, ferrés	40-47	> 5.95	> 6.50
> cuir génisse	40-47	> 6.80	> 7.50
> lacets, hommes, très forts, façon milit.	40-47	> 7.90	> 8.50
Bottines à élastiques, hommes, très fortes	40-47	> 7.80	> 8.50
Souliers bas, hommes, fins, lacet	40-47	> 7.90	> 8.50
Souliers garçons, très forts, ferrés	30-34	> 4.50	> 5.—
> > >	35-39	> 5.50	> 6.—
> lacets, dames, hauts, forts	36-42	> 5.80	> 6.50
Bottines à élastiques, dames, fortes	36-42	> 5.80	> 6.50
Souliers bas, dames, fins, à lacet	36-42	> 5.50	> 6.30
> fillettez, hauts, forts	26-29	> 3.70	> 4.20
> > >	30-35	> 4.70	> 5.20
Chemises couleurs, de travail, 1 ^{re} qualité		> 1.75	> 2.—
Pantalons de travail, toutes grandeurs, 1 ^{re} qualité		> 3.70	> 4.20

Prix courant détaillé, de tous les articles, gratis et franco, par retour du courrier.
HANS HOCHULI, à la Waarenhalle, FAHRWANGEN (Argovie).

Rhumatisme.

A la suite de travaux faits dans une cave humide, il y a 5 ans, j'avais attrapé un rhumatisme violent qui me faisait beaucoup souffrir, surtout par les changements de température. Après avoir essayé plusieurs méthodes curatives qui ont été toutes infructueuses, je me suis adressé à la Polyclinique privée de Glaris qui ma traité par correspondance et m'a guéri. Quoiqu'il ait déjà quelque temps de cela, aucune rechute ne s'est produite et je ne souffre plus. Je ferai part de ma guérison à d'autres malades qui pourraient avoir besoin du même traitement que moi. Chambrelin s. Neuchâtel, le 9 décembre 1896. Arthur Béguin, jardinier. Vu pour légalisation de la signature du citoyen Arthur Béguin, apposée en ma présence à Rochefort, le 9 décembre 1896. Le juge de paix B. Ducommun. Béguin-Hähler, secrétaire communal. Adresse : Polyclinique privée, Kirchstrasse 405, Glaris

Docteur Treyer,

ancien interne à l'hôpital cantonal de Lausanne, ancien chef de clinique médicale de l'université de Lausanne, ouvrira son cabinet de consultation le 20 septembre à la Place du Collège N^o 21, à Fribourg. Consultations de 10 à 3 h.

Huile insectifuge

pour préserver le bétail contre les piqûres des taons et des moustiques.

Thurmeline en poudre

tue n'importe quels insectes. En flacons de 50 cent. et 1 fr. chez **Louis Treyvaud, Grand'rue, BULLE**

A louer :

A 20 minutes de Bulle, un joli logement de 3 chambres, belle cuisine et dépendances. S'adresser à l'agence Haasenstein & Vogler, à Bulle.

A louer :

Les pré de onze poses, lieu dit « La Corbetta », avec grange et écuries, situés au territoire de la commune de Charmey. S'adresser au notaire Dupré, à Bulle.

Cuisinière.

Dans un petit hôtel des montagnes neuchâteloises, on demande, pour le mois d'octobre, une fille forte et robuste, sachant bien faire la cuisine. Bon traitement. Bons gages. S'adresser à l'hôtel de la Loyauté, à Pont-de-Martel (Neuchâtel).

Elevage du bétail sans lait.

Elevez tous vos veaux avec la *Lactina suisse*. Se trouve chez A. PANCHAUD, fabricant, à Vevey, et chez MM. Barbey-Nicollier et Ch. Morel, négociants, Alfred Moret et Louis Remy, boulangers, à Bulle.

Ouvrier boulanger

est demandé pour le 1^{er} octobre. S'adresser à l'agence Haasenstein & Vogler, à Bulle.

Quiconque

CHERCHE UNE PLACE au bord du lac Léman aura du succès

en insérant sa demande dans la Feuille d'avis de Montreux et le Journal des étrangers de Montreux (organe officiel de la Société des hôteliers). Les annonces sont reçues à l'agence de publicité

HAASENSTEIN & VOGLER

Chaux lourde

SUPÉRIEURE de JOLY FRÈRES à Noiraigues,

chez ALBERT GILLARD entrepreneur, à BULLE



Bulle. — Emile Lenz, Imp.-éditeur.



PRIX DE L'ABONNEMENT
Suisse... 1 an,
... 6 moi
Etranger... 1 an,
... 6 moi
payable d'avance
Prix du numéro
On s'abonne dans
bureaux de p

BULLE

CONFÉ

CHA

Au Conseil n
lundi, à 4 1/2 h
Deux nouve
Soleure, et Lu
Le président
Sonderegger. L
deuil.
M. Sonderegger
(Rhodes-Extérie
attaque d'apop
Berne pour pren
fédérales. M. S
du D^r Heller, d
ters, il se renve
expira.

M. Sonderegger
appartenu pend
tion, au Grand
représentait ce
national, où il
démocratique. I
Conseil d'Etat.
fonctions de lan

Le Conseil vo
vention supplém
la Maggio; subv
les travaux de
mentaire de l'é
séchoirs et de
St-Maurice.

Mardi, le Co
situation financ
M. Gallatti a
la commission.
des mesures p
possible de fair
le projet de bug
Il ne sera n
de nouvelles s
tabac ou autres
saires au foncti
Si on veut sé

FEUILLE

FRA

— Où vas-tu, l
— Chez le perc
notre cote.
Il mentait, la g
chiser, mais il n'
toutes jambes. L
dans la soirée.
Pour se procurer
vendit la voiture
ble trois fois plus
Le croupier av
soldé, il fut encha
disposition de Pi
sur-le-champ. Hu
mille francs; com
négocia les valeurs
assignation à com
Gandens.

Pierre, tout ho
lage, Septembre
Comme elle le
tration, Mlle de S